

## Termes de référence

### **Mentorat dans le cadre du programme « Appui aux think-tanks économiques en Tunisie » mis en œuvre par la Ferdi au sein du projet « Savoirs éco en Tunisie »**

#### **I. Contexte**

Le projet « Savoirs éco en Tunisie », financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France, a pour objectif d'appuyer le débat public sur les enjeux économiques en Tunisie à travers un renforcement des structures qui produisent les savoirs économiques (SPSE) publiques, académiques et issues de la société civile.

La Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FerdDi), en tant que partenaire de référence d'Expertise France pour la mise en œuvre de ce projet, déploie un programme d'activités intitulé « Appui aux think-tanks économiques en Tunisie ». L'objectif est de soutenir la contribution des SPSE au débat public sur les enjeux économiques et de développement durable en Tunisie notamment en les accompagnant dans la production d'analyses.

Dans cette perspective, la Ferdi recrute 5 mentors pour accompagner 5 projets qui ont été sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures auprès des SPSE tunisiennes.

#### **II. Objectifs du mentorat et projets à soutenir**

L'objectif général du programme de mentorat est d'apporter un soutien technique, sur une période de 6 mois, à la production, la diffusion et la valorisation d'analyses portant sur les enjeux économiques et de développement durable en Tunisie. Les objectifs spécifiques sont, d'une part, de soutenir les porteurs de projet dans leurs activités d'analyse et de réflexion et, d'autre part, de les accompagner la production d'un *policy brief* et d'un ou plusieurs contenus dérivés qui allient rigueur scientifique et accessibilité à un public non spécialisé.

Les 5 projets sélectionnés sont :

- 1- « Autoriser le développement de **coopératives territoriales multi-activités** » porté par le consortium mené par Solidarité Laïque Méditerranée et composé du Laboratoire de Valorisation du Patrimoine Naturel et Culturel (Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion de Jendouba) et du L.R. Modélisation et Analyse Statistique et Economique (Université de Carthage) ;
- 2- « Promotion de la **fiscalité écologique** en Tunisie » porté par l'Institut Tunisien des Etudes Quantitatives et de la Compétitivité ;
- 3- « Evaluation du cadre juridique et opérationnel relatif au contenu local dans le domaine des **industries extractives** et son impact économique en Tunisie » porté par l'Association Tunisienne des Contrôleurs Publics ;
- 4- « Droits économiques et sociaux vs réalité économique : quelles perspectives de développement pour les organisations de l'ESS dans le **travail domestique et de soins** » porté par l'association Shanti ;
- 5- « La **transformation structurelle** » porté par le consortium mené par l'Association des Economistes Tunisiens et composé du Forum Tunisien des Politiques Publiques.

Chacun de ces projets doit être accompagné par un/une mentor.

### III. Responsabilités du mentor

Il est attendu du/de la mentor qu'il/elle :

- **Prodigue des conseils** à l'équipe porteuse du projet en fonction de leurs besoins spécifiques et de leur niveau d'expertise ;
- **Partage son expérience**, à la fois personnelle, en tant que chercheur, et institutionnelle, en tant que membre d'une structure de recherche ou d'un think-tank ;
- **Reste disponible** pour des échanges réguliers avec l'équipe porteuse du projet.

Plus précisément, les modalités d'accompagnement sont les suivantes :

- 1- Au début du programme de mentorat :
  - a. Le/la mentor participera à un atelier de cadrage organisé en ligne et mobilisant les 5 binômes mentor/porteurs de projet. Cet atelier sera animé par le directeur scientifique de la Ferdi.
  - b. Le/la mentor fera un premier retour, par écrit, sur le projet de recherche (définition, objectifs, cibles). Il/elle élaborera, conjointement avec l'équipe porteuse du projet, un programme d'action définissant la méthodologie de travail (modalités et fréquence des échanges).
- 2- Le/la mentor entretiendra des échanges réguliers avec l'équipe porteuse du projet, selon les modalités prévues dans le programme d'action qu'ils auront défini ensemble, et se rendra disponible pour répondre à leurs sollicitations.  
Un point d'étape sera organisé, par visioconférence, au moins une fois par mois auquel la chargée du projet Savoirs éco au sein de la Ferdi sera conviée.
- 3- Une visite d'étude des porteurs de projet sera organisée en France (Paris et Clermont-Ferrand) au tiers du programme de mentorat. A cette occasion, le/la mentor participera à un atelier d'échanges mobilisant l'ensemble des 5 binômes mentor/porteurs de projet. Cet événement sera organisé sur une demi-journée à Clermont-Ferrand la semaine du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2024.
- 4- Le/la mentor accompagnera et garantira la production, par les porteurs du projet, d'au moins deux livrables : i- un *policy brief* ; ii- un ou plusieurs contenus dérivés (ex : article de blog, communiqué de presse, etc.).
- 5- Le/la mentor participera à un événement de restitution des productions organisé sur une journée à Tunis la semaine du 9 au 13 décembre 2024.

### IV. Calendrier

22 avril – 12 mai 2024	Candidature des mentors
15 mai 2024	Sélection des mentors par la Ferdi

22 mai – 22 novembre 2024	Accompagnement des porteurs de projets par les mentors (6 mois)
Semaine du 22 mai 2024	Atelier de cadrage réunissant les 5 binômes mentor/ porteurs de projet animé par le directeur scientifique de la Ferdi
Semaine du 1 <sup>er</sup> au 5 juillet	Atelier d'échanges à Clermont-Ferrand lors de la visite d'étude des structures en France (0,5 jour)
Semaine du 9 au 13 décembre 2024	Evènement de restitution en Tunisie (1 jour)

## V. Suivi-évaluation et livrables attendus

### Avant le mentorat

Le/la mentor remplira un questionnaire pré-mentorat, selon le canevas transmis par la Ferdi et sur la base du projet qu'il/elle aura reçu au préalable, dans lequel il/elle décrira : i- ses objectifs ; ii- les résultats qu'il/elle aimerait voir atteints ; iii- les compétences et connaissances qu'il/elle souhaite partager ; iv- les enjeux et défis ; v- son approche du mentorat.

Il/elle le transmettra à la Ferdi avant le 19 mai 2024.

### Au début du mentorat

Le/la mentor et les porteurs de projet transmettront à la Ferdi :

- une version retravaillée du projet intégrant les commentaires formulés par le/la mentor ;
- un programme d'action définissant la méthodologie de travail (modalités et fréquence des échanges).

Ces documents seront à envoyer avant le 3 juin 2024.

### A mi-parcours

Le/la mentor transmettra à la Ferdi un rapport intermédiaire, selon le canevas transmis, précisant les principales réalisations et difficultés rencontrées.

Il/elle garantira l'envoi, par les porteurs de projet, d'une version intermédiaire des livrables, à la Ferdi.

Ces documents seront à envoyer avant le 22 août 2024.

### A la fin du mentorat

Le/la mentor garantira l'envoi, par les porteurs de projet, des livrables attendus à la Ferdi d'ici le 22 novembre 2024.

## Après le mentorat

Le/la mentor transmettra à la Ferdi, un rapport final, selon le canevas transmis, précisant les principales réalisations et les difficultés rencontrées avant le 20 décembre 2024.

### VI. Rémunération

Pour cet accompagnement, le/la mentor percevra un forfait de 6 000 euros.

Ce forfait inclut :

- Le suivi du projet sur 6 mois décrit ci-dessus ;
- La participation, durant une demi-journée, à l'atelier d'échanges organisé à Clermont-Ferrand dans le cadre de la visite d'étude des porteurs de projet en France ;
- La participation, durant une journée, à l'évènement de restitution organisé en Tunisie en décembre 2024.

Les coûts logistiques (transport, hébergement, restauration) impliqués par la participation du/ de la mentor à ces deux évènements seront intégralement pris en charge par la Ferdi.

La rémunération sera versée en trois tranches selon les échéances suivantes :

Signature du contrat	2 000 euros
Mi-parcours (remise du rapport intermédiaire)	2 000 euros
Fin (remise du rapport final)	2 000 euros

### VII. Candidature

Pour candidater, les chercheuses et chercheurs intéressés sont invités à envoyer un CV et le formulaire téléchargeable sur le site de la Ferdi à Coline Real, chargée du projet Savoirs éco au sein de la Ferdi, à l'adresse suivante : [coline.real@ferdi.fr](mailto:coline.real@ferdi.fr)

La date limite de candidature est le 12 mai 2024.

### VIII. Contact

Toute demande d'informations complémentaires peut être adressée à Coline Real, [coline.real@ferdi.fr](mailto:coline.real@ferdi.fr)